

L'Université de Bruxelles a fait appel à ses services à partir de 1973 et il a recueilli des distinctions scientifiques du plus haut niveau telles que la médaille Réaumur décernée par la Société française de métallurgie et le titre de Fellow conféré par l'American society for metals.

Il a continué à apporter son concours au Centre de recherches métallurgiques qui lui a confié très tôt le secteur de la métallurgie physique.

La confiance que lui accordaient ses collègues lui valut d'exercer différentes missions au sein de sa Faculté et de l'Université. Il était notamment membre de notre Conseil de la recherche.

Pour tous, enseignants, scientifiques, étudiants, Louis HABRAKEN se montra toujours d'une grande disponibilité. Doté d'une cordialité naturelle et d'une extrême simplicité, il se dépensa sans ménager ses efforts.

Louis HABRAKEN était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Léon BOURS

Léon BOURS, professeur émérite de la Faculté de Droit, né à Liège le 1^{er} septembre 1894, est décédé le 4 septembre 1981.

Diplômé docteur en droit de notre Université en 1921, il entame, sur le conseil du Professeur Galopin, qui était aussi vice-président du Conseil colonial, une carrière de magistrat au Congo.

Succéssivement substitut, procureur du Roi puis conseiller à la Cour d'appel, il termine sa carrière coloniale dans la capitale du Katanga comme procureur général près la Cour d'appel.

Vice-Président de la Société d'études juridiques à Elisabethville, Léon BOURS collabore assidûment à la Revue juridique et au Journal des tribunaux d'Outremer. Il est l'auteur d'un répertoire de jurisprudence coloniale.

Après son retour en Belgique, en 1949, il est nommé président du Centre d'information et de documentation coloniale et se voit confier une chaire d'organisation judiciaire à l'Université coloniale d'Anvers.

Sa grande expérience de la législation coloniale et ses titres scientifiques conduisent notre Université à faire appel à son concours en 1952, en qualité de chargé de cours, pour enseigner, à la Faculté de Droit, différents cours relatifs à la législation du Congo belge. Nommé professeur ordinaire en 1963, il est admis à l'éméritat en 1964.

Léon BOURS était Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

Félix ROUSSEAU

Félix ROUSSEAU, chargé de cours émérite de la Faculté de Philosophie et Lettres, né à Namur le 14 janvier 1887, est décédé le 7 septembre 1981.

En 1921, il conquiert à l'Université de Liège le doctorat en philosophie et lettres avec une thèse sur Henri l'Aveugle, comte de Namur et de Luxembourg (1136-1196) dont les qualités retiennent l'attention du monde érudit.

Aux Archives générales du Royaume, puis à la direction des Archives de l'Etat à Namur, Félix ROUSSEAU va manifester une grande activité orientée principalement vers l'histoire médiévale et les traditions populaires. En 1930, il publie son maître-livre « La Meuse et le Pays mosan en Belgique. Leur importance historique avant le 13^e siècle ».

Ses qualités scientifiques et pédagogiques engagent l'Université à se l'attacher à temps partiel à partir de 1943 pour assurer l'enseignement de la paléographie du moyen âge et des exercices de critique historique à la section d'histoire. La vivacité de ses propos, sa façon de relater des faits historiques, le talent qu'il a de les résumer en quelques formules fortes captivent son auditoire.

Sa compétence dans le domaine des traditions populaires lui vaut d'être placé à la tête de la Commission nationale du folklore; il assume la présidence de la Commission royale d'histoire, il est élu membre de l'Académie royale de Belgique.

Il est admis à la retraite en 1957, mais son activité scientifique ne se ralentira pas ainsi que le prouve notamment l'édition remaniée en 1970 de son Introduction historique à l'art mosan.